



RÉGIONS DE FRANCE

Les
chiffres clés
des **Régions**

Septembre 2017



Sommaire

Un nouveau paysage institutionnel régional	4
Nouvelles Régions, nouvelles compétences	6
Nouvelles Régions, nouvelles ressources	8
Un budget tourné vers l'action	10
Benchmark Européen : des Régions qui restent moins puissantes que leurs homologues	12
LES PRIORITÉS RÉGIONALES	14
Transports et mobilité	16
Enseignement	22
Emploi, formation et apprentissage	25
Économie, recherche, innovation, agriculture, pêche, agro-industrie, tourisme	28
Aménagement du territoire, développement durable	31
Culture, sport et loisirs	33
Fonds Européens	35
Contrats de plan État-Régions	37
Outre-mer	39
Recettes des Régions	41

UN NOUVEAU

paysage institutionnel régional



 Collectivités uniques (Département et Région) / à partir du 1^{er} janvier 2018 pour la Corse

 Département disposant de compétences régionales



Régions	Superficie (en Km2)*	Estimations de population**
Auvergne- Rhône-Alpes	69 711	7 940 652
Bourgogne- Franche-Comté	47 784	2 820 150
Bretagne	27 208	3 310 341
Centre-Val de Loire	39 151	2 587 004
Corse	8 680	330 354
Grand Est	57 433	5 558 304
Guadeloupe	1 703	395 725
Guyane	83 534	262 527
Hauts-de- France	31 813	6 030 309
Île-de-France	12 011	12 142 802
Martinique	1 128	376 847
Mayotte	2504	235 132
Normandie	29 906	3 343 247
Nouvelle- Aquitaine	83 809	5 943 096
Occitanie	72 724	5 830 166
Pays de la Loire	32 082	3 743 982
Réunion	2 505	850 996
Provence- Alpes-Côte d'Azur	31 400	5 024 192
France métropolitaine et DOM	633 208	66 725 826

* Source : IGN ; Insee, recensement de la population, code officiel géographique.

** Source : Insee - Estimations de population (résultats provisoires arrêtés fin 2016)

NOUVELLES RÉGIONS, nouvelles compétences

Moins nombreuses mais plus fortes, les Régions sont en charge de la coordination sur leur territoire de toutes les actions en faveur de l'économie. Elles pilotent toutes les politiques en matière de transport par trains express régionaux (TER), ainsi que les transports interurbains et scolaires. Elles disposent de l'autorité de gestion des fonds européens. Elles sont pleinement responsables en matière de formation professionnelle. Voici un tableau d'ensemble de leurs principales compétences au 28 septembre 2017.

Transports & mobilité



- TER & Transilien
- Transports routiers interurbains et scolaires
- Transports à la demande
- Une partie des ports et aéroports

Éducation & enseignement supérieur



- Lycées
- Politiques éducatives
- Stratégie pour l'enseignement supérieur la recherche et l'innovation

Emploi, formation & apprentissage



- Formation professionnelle des demandeurs d'emploi
- Formations sanitaires et sociales
- Apprentissage
- Pilotage du plan 500 000 formations
- Délégation de la compétence emploi dans 7 Régions

Économie, innovation & tourisme



- Aides aux entreprises
- Soutien à l'internationalisation, à l'investissement et à l'innovation

Aménagement du territoire & environnement



- Développement rural et urbain, aménagement foncier, parcs naturels régionaux.
- Biodiversité, gestion des déchets, économie circulaire, énergies renouvelables

Gestion des programmes européens



- Autorité de gestion des fonds européens (FEDER, FEADER et une partie du FSE)

Agriculture, forêt, pêche



- Politiques agricoles et de développement durable

Sport & culture



- Promotion des langues régionales
- Centres de ressources, d'expertise et de performance sportives
- Inventaire général du patrimoine
- Enseignement artistique
- Soutien à la création, au livre et au cinéma

Santé



- Lutte contre les déserts médicaux (soutien aux maisons de santé...)

NOUVELLES RÉGIONS,

nouvelles ressources

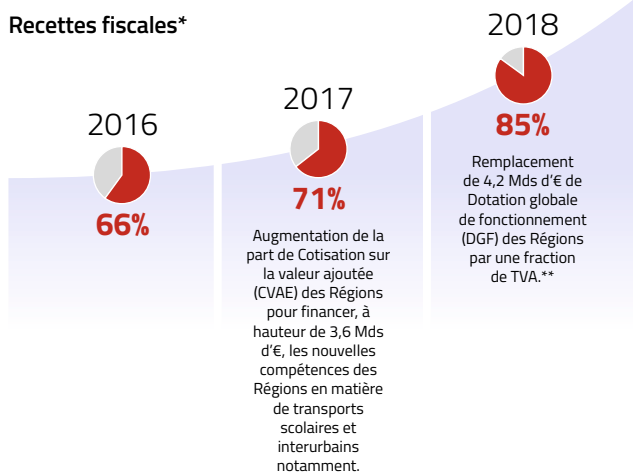
Les décisions prises en 2016 et 2017 -financement des nouvelles compétences économiques des Régions, remplacement par une part de TVA des dotations de l'Etat aux Régions-, se traduisent par un accroissement de la part de la fiscalité dans leurs recettes. Ainsi, les Régions gagnent en autonomie financière par rapport à l'Etat, sans hausse d'impôt pour les contribuables. En revanche, la part des impôts locaux dans leur financement reste faible.

Un fonds de 450 millions d'euros a été créé dans le budget 2017 pour aider les Régions à financer partiellement leurs nouvelles compétences économiques.

En 2018, la part des dotations de l'Etat dans les recettes des Régions ne devrait plus représenter que 10 % de leurs recettes totales (hors emprunt) contre 31 % en 2016.

Une autonomie financière en progression...

Recettes fiscales*

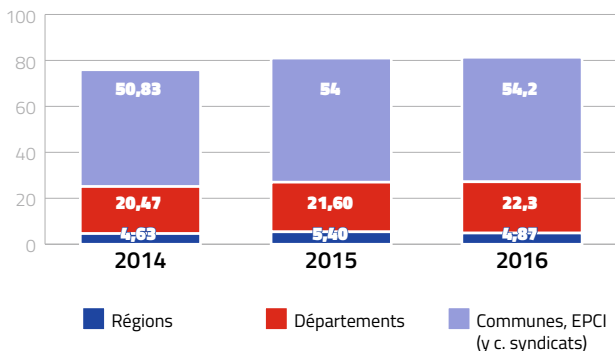


* Part des impôts / total recettes fonctionnement

** Voté en loi de finances 2017

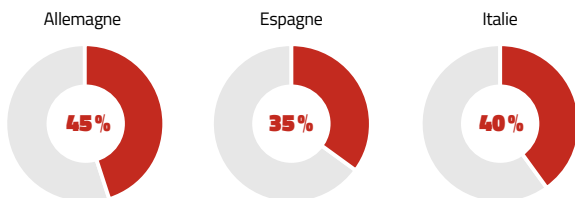
... mais une part des impôts locaux qui reste structurellement très faible.

Impôts locaux (en milliards d'euros)



Source: rapport Observatoire des finances locales 2017

Part régionale de TVA dans les autres Régions en Europe



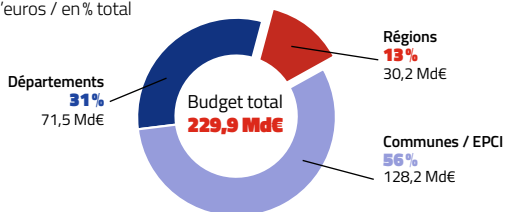
UN BUDGET

tourné vers l'action

Avec un budget de 30 milliards d'euros, les Régions ne représentent que 13 % du total des collectivités territoriales. Mais elles donnent la priorité à l'investissement et aux dépenses qui préparent l'avenir. Leur budget de fonctionnement, notamment les dépenses de personnel, reste maîtrisé.

BUDGET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EN 2016

en Mds d'euros / en % total

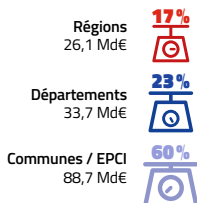


Des Régions qui ne représentent que **13%** du budget total des collectivités territoriales

Source: Rapport de l'Observatoire des finances locales, 2017.

DETTE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EN 2016

en Mds d'euros / en % total



Les Régions ne représentent que **17%** de la dette totale des collectivités territoriales

Source: Rapport de l'Observatoire des finances locales, 2017.

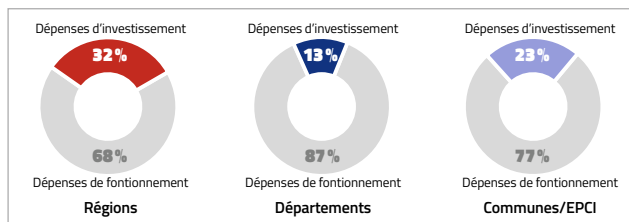
Dépenses de fonctionnement et d'investissement des collectivités territoriales en 2016

Dépenses réelles en Mds d'euros

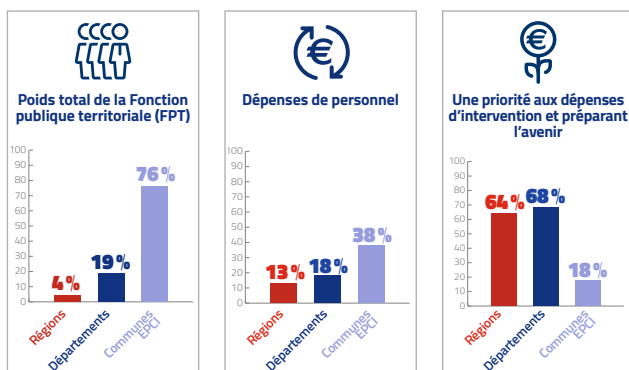
	Régions	Départements	Communes/EPCI
Dépenses de fonctionnement	19,1	58,3	91,1
Dépenses d'investissement	9	9,1	27,3
* dont subventions en %	61,1%	37,4%	6,2%

Source: Rapport de l'Observatoire des finances locales, septembre 2017.

Des Régions qui investissent...



... et donnent la priorité aux dépenses d'avenir

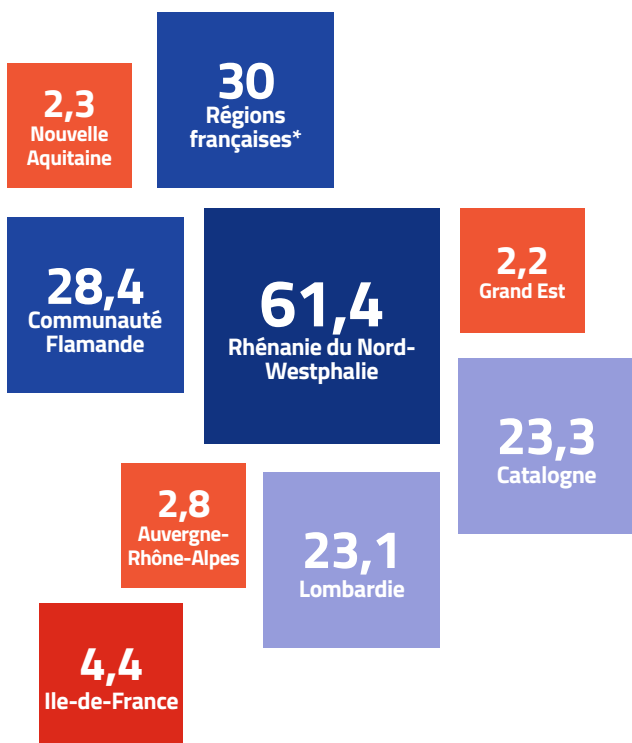


Source: Rapport de l'Observatoire des finances locales, septembre 2017.

BENCHMARK EUROPÉEN :

des Régions qui restent moins puissantes que leurs homologues

Si la taille des Régions françaises les classe dans les premiers rangs européens, elles ne disposent pas d'une force de frappe budgétaire équivalente à celle de leurs homologues. Cela pénalise le développement de leurs territoires.



Source: Standard & Poors Ratings Services, sur la base de données définitives et d'estimations pour 2014, sauf * comptes administratifs 2016 des Régions

LES PRIORITÉS RÉGIONALES



Transports & mobilité

16



Enseignement

22



Emploi, formation & apprentissage

25

28

Economie, agriculture, innovation, tourisme





Aménagement du territoire
& développement durable

31



Culture, sport
et loisirs

33



35

Fonds Européens

37

CPER



39

Outre-mer



TRANSPORTS ET MOBILITÉ



Les transports (trains régionaux de voyageurs, infrastructures portuaires et aéroportuaires...) représentent le premier poste budgétaire des Régions : 7,4 milliards d'euros, soit 25 % des budgets régionaux.

Depuis 2002, les Régions sont autorités organisatrices des services régionaux de voyageurs.

La contribution des Régions et d'Ile-de-France mobilités (ex STIF) au ferroviaire s'élève à 6,6 milliards d'euros : 2,9 milliards d'euros pour l'exploitation des TER, 2 milliards d'euros pour l'exploitation du Transilien, et 1,7 milliard d'euros d'investissements. Depuis 2002, elles ont investi plus de 11 milliards d'euros pour le renouvellement de plus de 80 % du matériel roulant.

Au 1er janvier 2017 puis au 1er septembre 2017, les Régions ont récupéré les compétences des Départements en matière de transports interurbains de voyageurs et de transports scolaires. Cela représente de l'ordre de 3,7 milliards d'euros de compétences transférées en année pleine.

Un effort croissant en faveur de la mobilité durable

Transports et mobilité (en Mds€)	2007	2012	2016	2017 (BP)
Dépenses de fonctionnement	3.21	3.98	4.48	6.78
dont transports collectifs régionaux	3.14	3.84	4.28	6.47
Dont transports scolaires et interurbains	nc	nc	nc	2.15 (3.5)*
Dépenses d'investissement	2.76	2.28	2.96	2.86
dont ferroviaire (infrastructure, matériel, gare, intermodalité)	1.33	1.41	1.77	1.71
dont routier	1.03	1	0.8	0.73
dont autres modes (portuaire, fluvial et maritime, fret, aérien...)	0.14	0.17	0.26	0.31
dont transports scolaires et interurbains	nc	nc	nc	(0.2)*

Source : Comptes administratifs et budgets primitifs (pour 2017) des Régions

*Estimation 2018 en année pleine des compétences transférées

Données rapportées par habitant et au budget



PAR HABITANT

En 2017, Les Régions consacrent en moyenne **114 euros par habitant** en faveur de la mobilité du quotidien (hors compétences transférées).

A partir de 2018, en prenant en compte les nouvelles compétences, elles consacreront en moyenne 204 euros par habitant en faveur de la mobilité du quotidien.

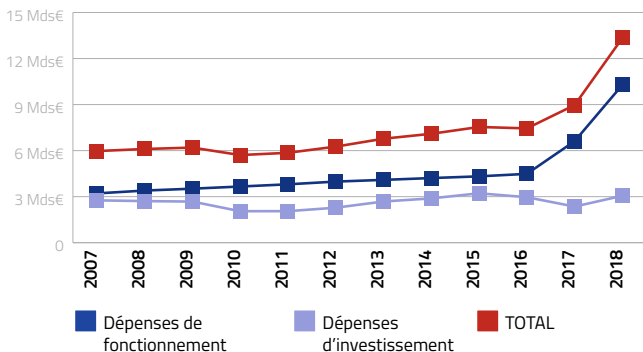


BUDGET

En 2017, les Régions consacrent en moyenne **23,5% de leurs budgets** (hors transfert) en faveur de la mobilité du quotidien.

A partir de 2018, en prenant en compte les nouvelles compétences, le budget transports et mobilité devrait progresser d'au moins **1,5 Mds€**.

Evolution du budget



Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions

TRANSPORTS ET MOBILITÉ

Des compétences étendues en 2017

Budgets de fonctionnement: 4,5 Mds€



Budgets d'investissement: 3 Mds€

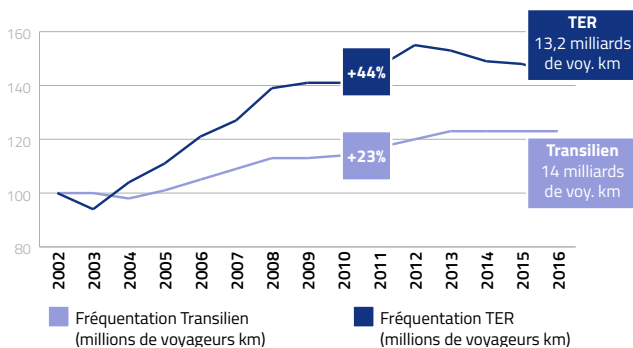


+ Compétences transférées en 2017: 3,7 Mds€ en année pleine dès 2018



Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions

Evolution de la mobilité régionale



Source: TER, OMNIL

Chaque année, les Régions transportent 330 millions de voyageurs en TER et 1 200 millions de voyageurs en Transilien.



Entre 2002 et 2016, la fréquentation a augmenté de **+44% pour TER** et **+23% pour Transilien***.

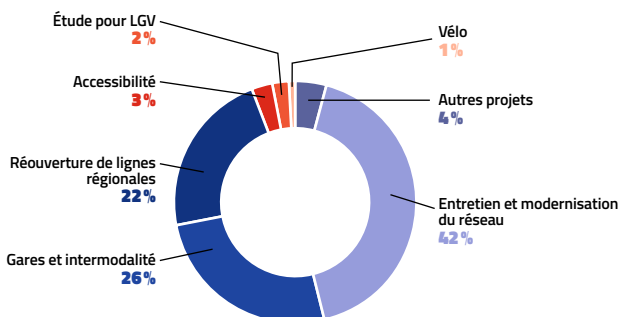
Les usagers des TER pratiquent également l'intermodalité: **40% prennent un TER en correspondance avec un transport urbain.**

* Données 2002-2016 redressées suite à un changement de méthodologie de comptage du trafic en 2015.

TRANSPORTS ET MOBILITÉ

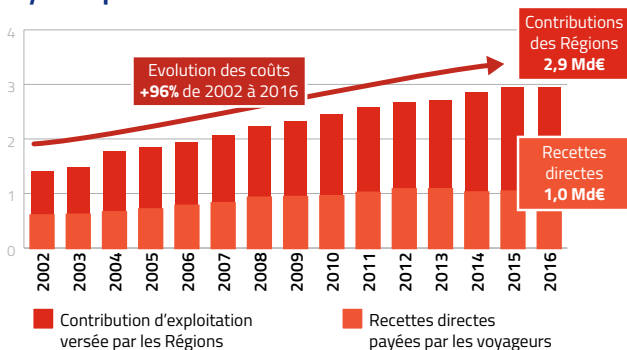
Une action orientée vers les transports du quotidien

Engagements pour les transports collectifs dans les CPER 2015-2020 (M€)



Source: Régions de France

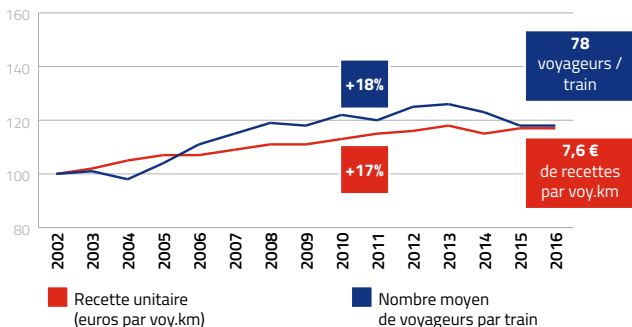
Dynamique des coûts des TER



Entre 2002 et 2016, **les coûts de production du TER ont doublé, passant de 2 milliards d'euros en 2002 à 4 milliards d'euros en 2015.**

Ces coûts s'élevaient à 23,5 euros par train.km en 2016 (contre 15 euros par train/km en Allemagne, soit 35% moins cher), dont 17,4 euros de contribution régionale.

Evolution des recettes unitaires et des voyageurs par train (activité TER)



Source: TER, OMNIL

Du fait d'une tarification dynamique, **les recettes unitaires par voyageur kilomètre ont progressé de +1,1% par an** (contre une inflation moyenne de +1,6%). Le prix moyen du TER payé par les voyageurs est 7,6 c€/km (à comparer à 8,1 c€/km en Allemagne).

Les usagers financent 26% du coût des TER. Si le taux de couverture des coûts par les recettes diminue entre 2002 et 2016 (le ratio était de 30% en 2002), le nombre de voyageurs par train augmente de 18%.

Le nombre de voyageurs par train est passé de 67 voyageurs par TER en 2002 à **78 voyageurs par TER en 2016** (équivalent à ce qui est constaté en Allemagne où il s'élève à 80 voyageurs par train).

La ponctualité des TER ne s'est pas améliorée depuis 2002. Un TER sur 10 est en retard en France, soit près de deux fois plus qu'en Allemagne où un train régional sur 17 est en retard.

ENSEIGNEMENT



En 2017, les Régions consacrent 6,4 milliards d'euros à la politique éducative, dont 2,7 milliards d'euros d'investissement dans les établissements. Sur la durée de la mandature, les Régions envisagent d'investir près de 10 Mds d'€ dans la construction-rénovation-restructuration des lycées, et de construire plus de 50 lycées neufs.

Enseignement secondaire et supérieur

en Mds d'euros

	2007	2012	2017 BP
Dépenses de fonctionnement	2.33	3.51	3.67
Dont lycées	1.96	3.08	3.26
Dont enseignement supérieur	0.1	0.1	0
Dépenses d'investissement	3	2.54	2.69
Dont lycées	2.65	2.12	2.24
Dont enseignement supérieur	0.16	0.3	0.29

Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions

Données rapportées par habitant et au budget



PAR HABITANT

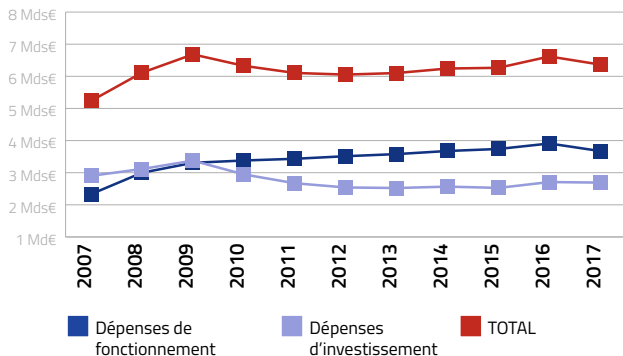
En 2017, les Régions consacrent en moyenne **99,41 € par habitant** en faveur de l'enseignement des lycéens et des étudiants



BUDGET

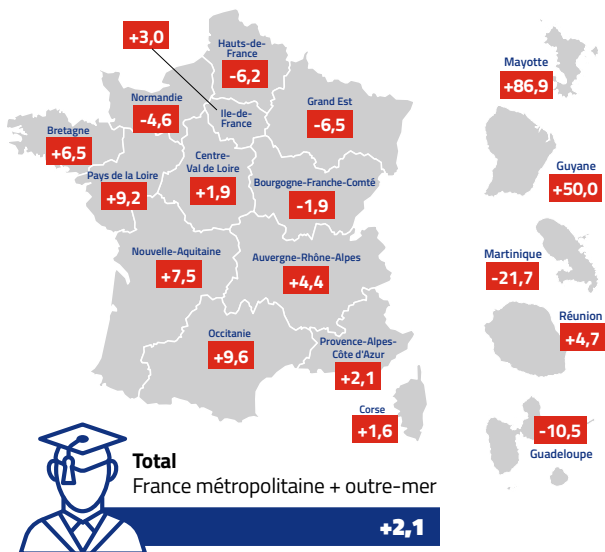
En 2017, les Régions consacrent en moyenne **16,71% de leur budget** en faveur de l'enseignement des lycéens et des étudiants

Evolution du budget



Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions

Evolution des effectifs des lycéens entre 2006 et 2016 (en %)



Source: MENESR-DEPP

ENSEIGNEMENT



Des Régions qui investissent dans les lycées de demain

Sur la durée de la mandature, les Régions envisagent de construire près d'une cinquantaine de lycées neufs.

Sur la durée de la mandature, les Régions envisagent d'investir près de 10 Mds d'€ dans la construction-renovation-restructuration des lycées*.

75% de ces 10 Mds d'€ seront consacrés à la maintenance, la rénovation-réhabilitation et à la maîtrise des énergies.

*Construction neuve, accessibilité, Maîtrise d'énergie, sécurisation, maintenance, rénovation, réhabilitation.

Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions



La réussite des lycéens au cœur de l'action des Régions

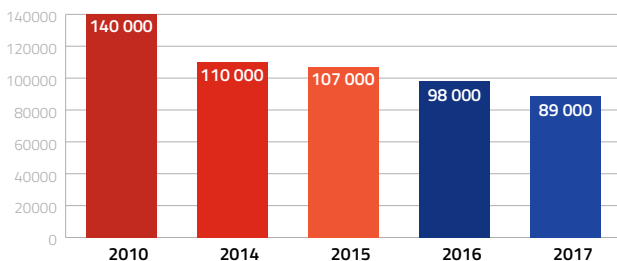
Grâce à l'action des Régions, les lycées sont dotés de 42 terminaux numériques* pour 100 lycéens dont 55% de moins de 5 ans.

*ordinateurs fixes, portables, tablettes, etc...

De 2010 à 2017, la lutte menée conjointement entre l'Etat et les Régions contre le décrochage a permis de le réduire significativement.

Source: Enquête nationale ETIC 2016 (Enquête sur les technologies de l'information et de la communication)

Une baisse continue du flux de jeunes sortant de formation initiale sans diplôme



Source: www.education.gouv.fr/cid55632/la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire.html#Les_chiffres_du_decrochage

EMPLOI, FORMATION ET APPRENTISSAGE



Au cœur des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi, les Régions investissent toujours plus sur la formation professionnelle et l'apprentissage: 5,6 milliards d'€ en 2017, un budget en hausse de 14 % par rapport à 2007. Les Régions sont les premiers financeurs publics des formations destinées aux jeunes et aux demandeurs d'emploi. Ce budget inclut les formations sanitaires et sociales, dont elles sont chargées depuis 2004.

Emploi, formation, apprentissage

en Mds d'euros

	2007	2012	2017 BP
Dépenses de fonctionnement	4.72	5.01	5.3
Dont formation Professionnelle	2.08	2.06	2.51
Dont apprentissage	1.73	1.91	1.7
Dont sanitaire et social	0.9	1	1.1
Dépenses d'investissement	0.18	0.2	0.3
Dont formation Professionnelle	0.06	0.02	0.006
Dont apprentissage	0.1	0.15	0.24
Dont sanitaire et social	0.004	0.28	0.53

Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.

Données rapportées par habitant et au budget



PAR HABITANT

Les Régions consacrent en moyenne **87,35 euros par habitant** en faveur de la formation et de l'apprentissage

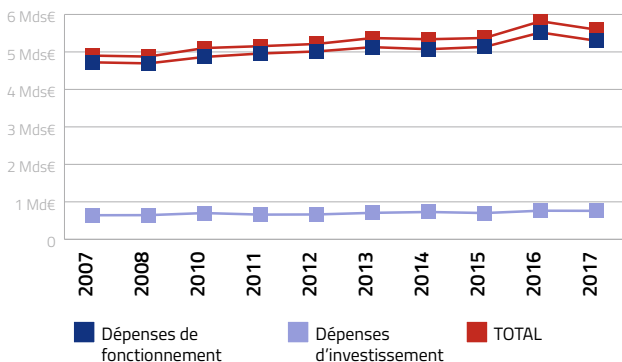


BUDGET

Les Régions consacrent en moyenne **14,68% de leur budget** en faveur de la formation et de l'apprentissage

EMPLOI, FORMATION ET APPRENTISSAGE

Evolution du budget



Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions

Formations sanitaires et sociales: un engagement fort



INFIRMIER

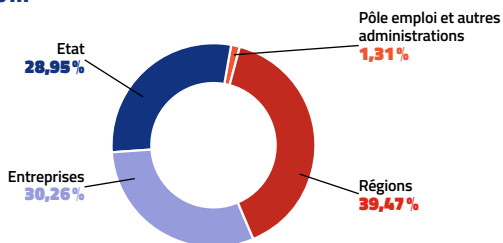
330 Instituts de formation en soins infirmiers financés par les Régions, ce qui représente **90 000 étudiant(e)s**



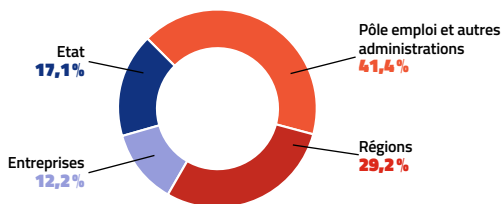
AIDE-SOIGNANT

Les Régions financent aussi les formations de **9 000 élèves aides-soignants et auxiliaires de puériculture**

Les Régions, premiers financeurs des formations pour les jeunes ...

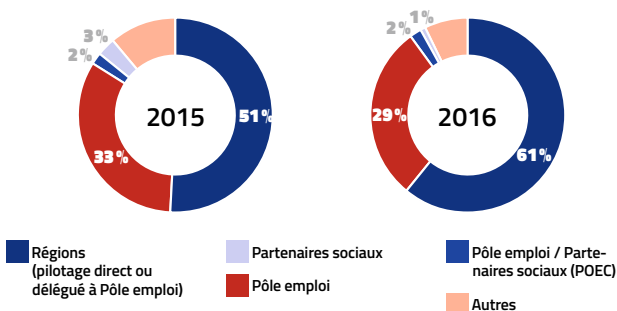


... et deuxièmes financeurs des formations pour les demandeurs d'emploi



Source: Mémo 2016 de la Fédération de la formation professionnelle

Plan 500000: répartition des entrées en formation selon le commanditaire



Source: DGEFP

ECONOMIE, RECHERCHE, INNOVATION, AGRICULTURE, PÊCHE, AGRO-INDUSTRIE, TOURISME



Renforcées dans leurs prérogatives économiques par la loi NOTRe, les Régions sont plus que jamais garantes du développement économique de leurs territoires. Elles consacrent plus de 2,5 milliards d'euros en 2017 au soutien aux PME et ETI, à la recherche/innovation, à l'agriculture/pêche/agro-industrie et au tourisme, soit une progression de 38 % en 10 ans!

Action économique

en Mds d'euros

	2007	2012	2017 BP
Dépenses de fonctionnement	0.79	0.97	0.97
Dont recherche et innovation	0.19	0.24	0.24
Dont agriculture, pêche, agro-industrie	0.13	0.14	0.15
Dont tourisme	0.15	0.18	0.12
Dépenses d'investissement	1.04	1.07	1.56
Dont recherche et innovation	0.25	0.31	0.44
Dont agriculture, pêche, agro-industrie	0.2	0.2	0.23
Dont tourisme	0.14	0.11	0.1

Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.

Données rapportées par habitant et au budget



PAR HABITANT

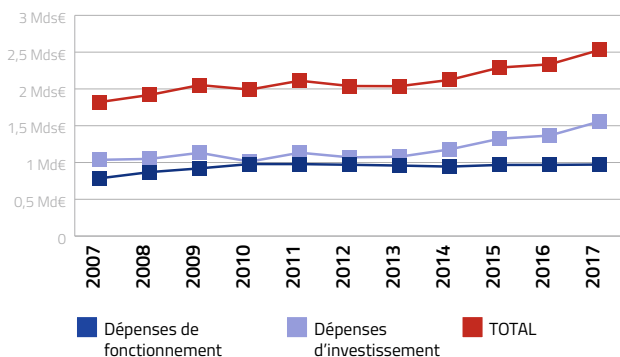
En 2017, les Régions consacrent en moyenne **39,51 euros par habitant** en faveur de l'accompagnement des entreprises sur nos territoires



BUDGET

En 2017, les Régions consacrent en moyenne **6,64% de leur budget** en faveur de l'accompagnement des entreprises sur nos territoires

Evolution du budget



Source : Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions



Des Régions qui soutiennent l'innovation et la recherche des PME

40% du financement de la Recherche & Développement des PME vient de l'aide publique

68 pôles de compétitivité sont implantés dans les Régions.

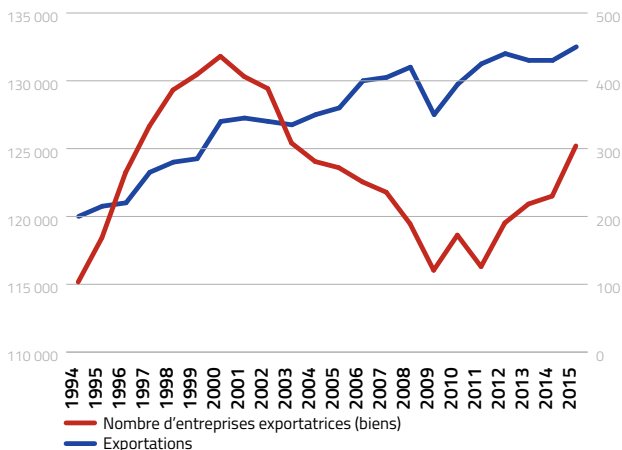
8 500 entreprises (dont 1/3 ont moins de 5 ans) y coopèrent.

En 2016 les Régions ont apporté environ 60 millions d'€ en cofinancement des projets des pôles.

Source : Bpifrance, 2015

ECONOMIE, RECHERCHE, INNOVATION, AGRICULTURE, PÊCHE, AGRO-INDUSTRIE, TOURISME

Des Régions qui soutiennent l'internationalisation des PME

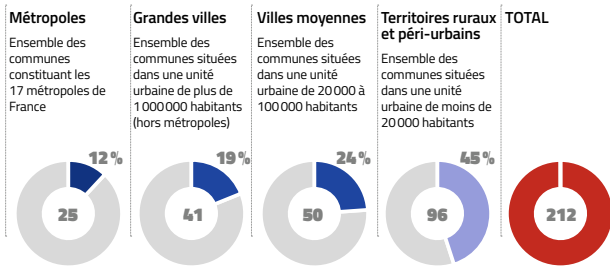


Les Plans régionaux pour l'internationalisation des entreprises (PRIE) ont été lancés en 2012.

Source: Douanes

Des Régions qui soutiennent l'attractivité et l'investissement sur tous les territoires

Répartition et nombre de projets industriels par type de territoire



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - DÉVELOPPEMENT DURABLE



L'aménagement du territoire et le développement durable sont des compétences majeures des Régions. En matière d'aménagement, elles interviennent dans de nombreux domaines comme le développement rural ou urbain, le foncier et la planification, les parcs naturels régionaux.

Dans une lecture littérale des comptes des Régions, l'environnement représente 555 millions d'euros par an. Mais le développement durable étant, par construction, très transversal, le montant global de leurs investissements est beaucoup plus important.

Aménagement du territoire et environnement

en Mds d'euros

	2007	2012	2017 (BP)
Dépenses de fonctionnement	0.4	0.48	0.37
Dont aménagement du territoire	0.23	0.25	0.17
Dont environnement	0.17	0.23	0.2
Dépenses d'investissement	1.43	1.52	1.5
Dont aménagement du territoire	1.09	1.16	1.15
Dont environnement	0.34	0.36	0.35

Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions

Données rapportées par habitant et au budget



PAR HABITANT

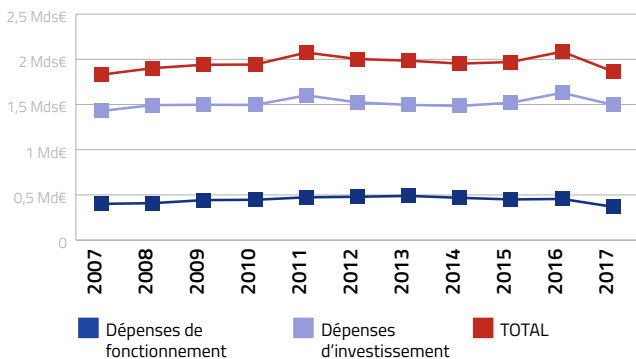
Les Régions consacrent en moyenne **29,51 euros par habitant** en faveur de l'aménagement durable de nos territoires



BUDGET

Les Régions consacrent en moyenne **6,64 % de leur budget** en faveur de l'aménagement durable de nos territoires

Evolution du budget



Source : Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions

Des Régions mobilisées en faveur de la réussite des accords de Paris sur le climat

Dans le cadre des accords de Paris sur le climat, la France s'est engagée à **réduire de 40%** ses émissions de gaz à effet de serre à horizon 2030.

A travers les nouvelles compétences qui leur ont été attribuées, les Régions entendent contribuer pleinement à la réussite de ces objectifs qui se concrétiseront :

- Par le passage à **32% d'énergies renouvelables** dans le mix énergétique à l'horizon 2030.
- Par la **réduction de 50%** de la consommation d'énergie finale à l'horizon 2050 grâce notamment à l'**objectif de 500 000 logements rénovés** par an et la suppression des «passoires thermiques» en 2025.
- Par la réduction par deux du stockage des déchets, de quantité de produits manufacturés non recyclables et par l'**objectif de 65%** de valorisation matière des déchets à l'horizon 2025.

CULTURE, SPORT ET LOISIRS



Compétences partagées avec l'Etat et les autres collectivités territoriales, la culture et le sport sont néanmoins des priorités de l'action des Régions, ces dernières assumant de plus en plus un rôle moteur en la matière. C'est ainsi plus de 1 milliard d'euros qu'elles y consacrent par an.

Culture, sport, loisirs

en Mds d'euros

	2007	2012	2017 BP
Dépenses de fonctionnement	0.6	0.67	0.65
Dont culture (enseignement artistique+activités culturelles+patrimoine)	0.45	0.51	0.46
Dont sports	0.13	0.13	0.14
Dépenses d'investissement	0.31	0.41	0.41
Dont culture (enseignement artistique+activités culturelles+patrimoine)	0.21	0.26	0.26
Dont sports	0.09	0.11	0.13

Source : Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.

Données rapportées par habitant et au budget



PAR HABITANT

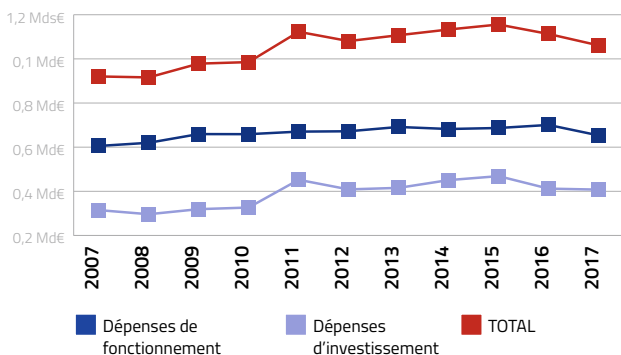
Les Régions consacrent en moyenne **16,57 euros par habitant** en faveur des politiques culturelles et sportives



BUDGET

Les Régions consacrent en moyenne **2,79% de leur budget** en faveur des politiques culturelles et sportives

Evolution du budget



Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions

La culture au cœur des politiques régionales

- **38 % de l'effort budgétaire** des Régions est réalisé en faveur du **spectacle vivant** devant le soutien au patrimoine (17 %) et le cinéma et l'audiovisuel (11 %)
- **Plus de 1 000 œuvres cinématographiques** soutenues par an, plus de 17 000 jours de tournage
- Les Régions **1^{er} financeurs des Fonds régionaux d'art contemporain** (FRAC, 63 % du budget)

La Région actrice des politiques sportives

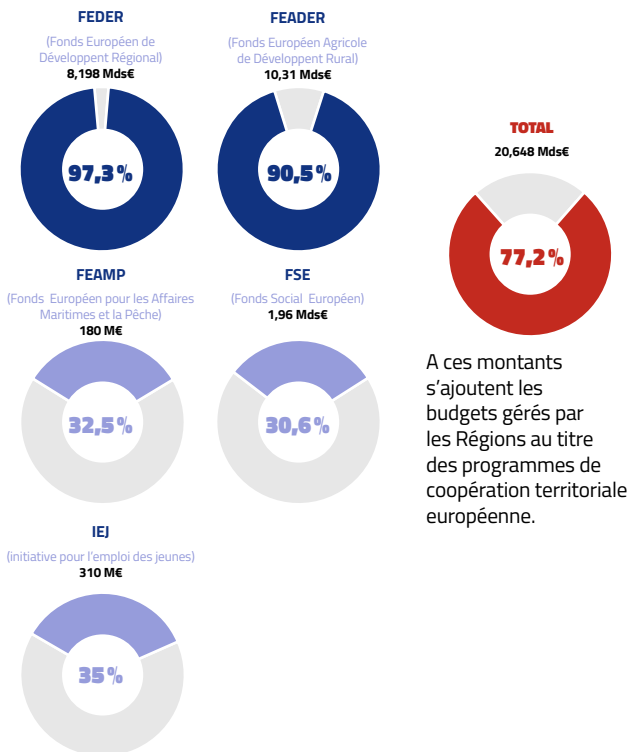
- **17 CREPS** décentralisés depuis le 1^{er} janvier 2016
- **100 M€** de ressources
- **1 250 agents**
- **180 pôles** France hébergés
- **Plus de 3 000 sportifs** accueillis
- **Plus de 22 000 stagiaires** accueillis en formation pour **plus de 2,5 millions d'heures** stagiaires

FONDS EUROPÉENS



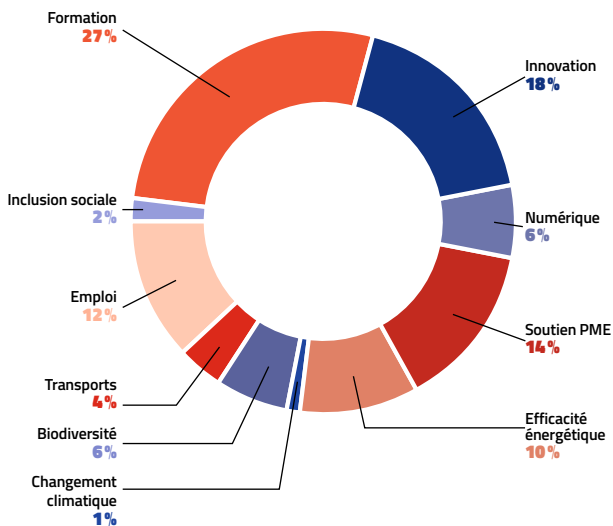
Les Régions assurent la gestion (directe ou déléguée) de plus de 20 milliards d'euros de fonds européens au titre de la programmation 2014-2020. Ces fonds soutiennent l'emploi, la recherche, l'innovation, le développement durable, l'agriculture ou encore la pêche dans tous nos territoires, à travers des dizaines de milliers de projets concrets.

20,6 milliards d'euros pour préparer l'avenir de nos territoires



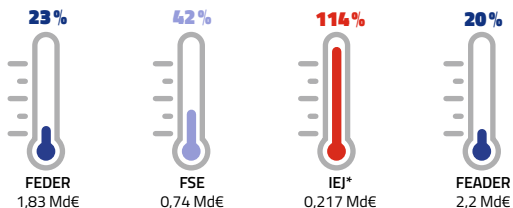
A ces montants s'ajoutent les budgets gérés par les Régions au titre des programmes de coopération territoriale européenne.

Répartition des fonds européens par grandes thématiques



TAUX DE PROGRAMMATION

au 31 mars 2017



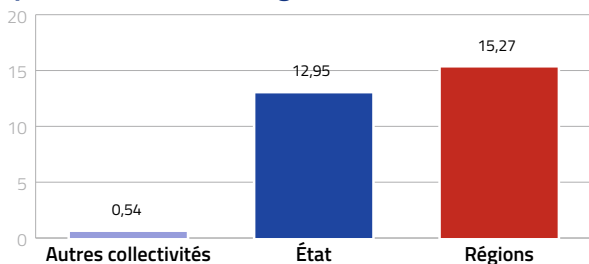
Source: Synergie et CGET

CONTRATS DE PLAN ETAT-RÉGIONS



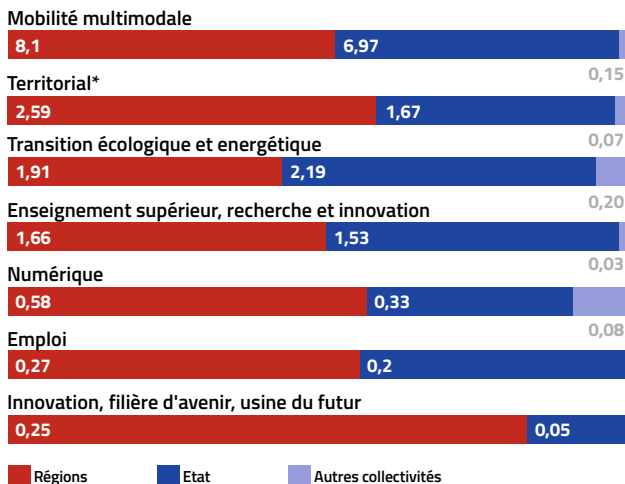
Dans les Contrats de plan Etat-Régions (CPER) 2015-2020, les Régions investissent dans l'aménagement et le développement des territoires au côté de l'Etat. Cela représente un budget supérieur à 15 Mds€ pour la mobilité, la transition écologique et énergétique, l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, ou encore l'aménagement du territoire.

Répartition de l'effort budgétaire total (en Mds€)



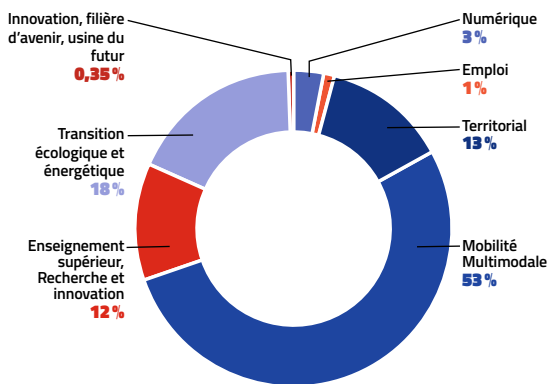
Source: CGET

Répartition de l'effort budgétaire par volet (en Mds€)



* Engagements contractualisés avec les collectivités infra-régionales (contrats de pays, de ville...)

Répartition de l'effort budgétaire total par volet (en %)





Cinq territoires ultramarins font partie intégrante de Régions de France: les Régions Guadeloupe et Réunion, les Collectivités territoriales de Guyane et de Martinique, ainsi que le Département de Mayotte. Saint-Pierre et Miquelon est membre associé depuis le 21 juin 2017.

Un modèle de financement fragile reposant sur une fiscalité spécifique

En % recettes	Guadeloupe	Guyane	Martinique	La Réunion
impôts spécifiques	77%	79%	60%	64%
dont taxe sur les carburants	31%	33%	22%	36%
dont octroi de mer régional	44%	45%	36%	27%

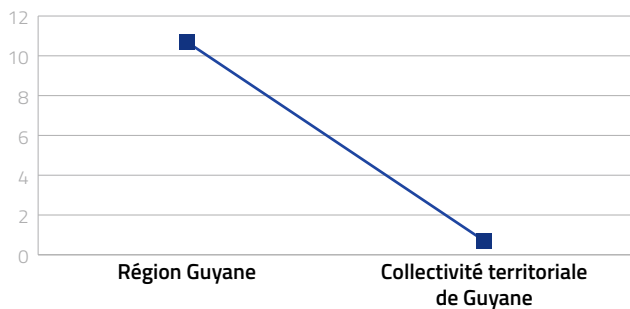
Un contexte socio-économique appelant une intervention publique forte

€/hab.	Guadeloupe	Guyane	Martinique	La Réunion	Métropole
Formation et apprentissage	147 €	96 €	138 €	137 €	81 €
Enseignement	153 €	162 €	152 €	181 €	94 €
Action économique	102 €	61 €	122 €	78 €	33 €

Un statut de collectivité unique pénalisant au plan financier

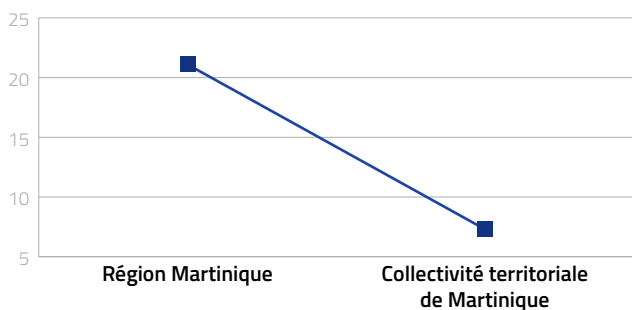
Evolution du taux d'épargne brute (en %)

Région Guyane => Collectivité territoriale de Guyane



Evolution du taux d'épargne brute (en %)

Région Martinique => Collectivité territoriale de Martinique



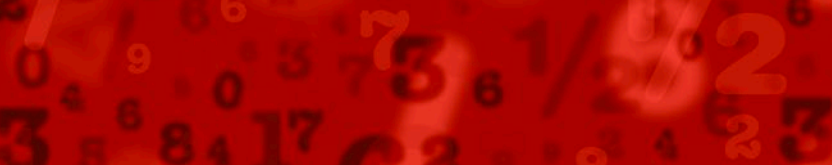
RECETTES DES RÉGIONS

Recettes des Régions

en Mds d'euros

Recettes de fonctionnement (RRF)	29,00
Impôts et taxes	20,57
dont CVAE	7,21
dont IFRER	0,66
dont FNGIR	0,68
dont attribution compensation CVAE	1,50
dont TICPE	4,35
dont taxes sur les certificats d'immatriculation	2,20
dont taxes spécifiques à l'IDF	0,26
dont taxes spécifiques Outre-Mer	0,51
dont taxes spécifiques à la Corse	0,14
dont Ressource régionale apprentissage	1,66
dont ressource formation professionnelle	0,93
dont TICPE primes aux employeurs d'apprentis	0,30
Donations et subventions	7,88
dont DGF	4,12
dont DGD	0,88
dont participations (y.c. Fonds européens)	1,59
Recettes d'investissement (RRI hors emprunt)	3,79
dont FCTVA	0,51
dont TICPE Grenelle	0,61
dont Fonds européens	0,37
dont DRES	0,62

Source: Observatoire SFL-Forum, BP 2017



*L'ensemble des Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions utilisés dans ce document ont été consolidés par l'Observatoire SFL-FORUM.



282 Boulevard Saint-Germain, 75007 Paris

Tél.: 01 45 55 82 48 - Fax: 01 45 50 20 38

E-mail: info@regions-france.org

www.regions-france.org